

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE 15 JANVIER 2018**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 15 janvier 2018 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Luc Hamelin et Simon Brochu formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Carolle-Anne Dubé.

Est aussi présent : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**RÉSOLUTION #18-01-06**  
**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

**RÉSOLUTION #18-01-07**  
**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. **Ouverture et présences**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation des procès-verbaux de :**
  - 3.1 La séance régulière tenue le 4 décembre 2017;
  - 3.2 La séance extraordinaire du 14 décembre 2017;
  - 3.3 La séance extraordinaire du 8 janvier 2018;
4. **Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :**
  - 4.1 Conseil d'arrondissement MacNider;
  - 4.2 Comité local de développement;
  - 4.3 Comité des Loisirs;
  - 4.4 Comité de la bibliothèque;
  - 4.5 Comité d'embellissement.
5. **Trésorerie**
  - 5.1 Comptes fournisseurs;
6. **Administration**
  - 6.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement – code d'éthique et de déontologie des élus de Métis-sur-Mer;
  - 6.2 Nommer un conseiller pour siéger sur le CA de l'Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP);
  - 6.3 Dépôt des rapports de dépense des candidats lors des élections de novembre dernier;
  - 6.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus;
7. **Travaux publics**

NIL
8. **Urbanisme**

NIL
9. **Service incendie et sécurité civile**
  - 9.1 Remercier l'Association des pompiers de Métis-sur-Mer pour l'achat de la boîte de fibre de verre pour le nouveau camion d'urgence;
10. **Loisirs et cultures**
  - 10.1 Demande d'autorisation pour la tenue d'un événement cycliste;
  - 10.2 Municipalité alliée contre la violence conjugale;
11. **Périodes de questions**
12. **Levée de la séance**

**3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE:**

**3.1 La séance régulière tenue le 4 décembre 2017.**

**RÉSOLUTION #18-01-08**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2017**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 4 décembre au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le maire est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

**RÉSOLUTION #18-01-09**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2017**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le jeudi 14 décembre au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le maire est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

**RÉSOLUTION #18-01-09A**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 8 JANVIER 2018**

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 8 janvier au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le maire est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal tel que déposé.

#### **4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.**

##### **4.1 Conseil d'arrondissement MacNider**

Mme Rita D. Turriff membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités à l'assemblée du 15 janvier 2018, soit :

- Calendrier des séances d'arrondissement 2018;
- Mandater Me Daniel Bouchard afin d'accompagner la Ville dans le processus de création d'un comité local du patrimoine;
- Nommer les Pro-Maires pour 2018;
- Nommer signataire pour le renouvellement des contrats des employés;
- Nommer un élu en représentation sur le conseil d'établissement de Metis Beach School;

La date de la prochaine réunion est le lundi 5 février 2018 à 18h30 à la salle du conseil municipal.

##### **4.2 Comité de développement**

La fête de Noël a permis de donner des cadeaux à 66 enfants. La fête s'est très bien déroulée et a fini avec un léger surplus. Le comité participe à l'organisation d'activités dans le cadre de Metis 200. Il y a eu une première rencontre au mois de janvier. La prochaine rencontre sera au mois de février, surveillez l'Info-Métis pour la date précise.

##### **4.3 Comité des Loisirs**

Le comité est à la préparation de deux journées hivernales le 24 et 25 février prochains. Plusieurs activités seront à l'affiche. Surveillez l'Info-Métis pour plus de détail. La présentation du Super Bowl est annulée cette année en raison des préparatifs des journées hivernales.

##### **4.4 Comité de la bibliothèque**

Le Réseau Biblio a instauré de nouvelles codifications pour les livres – section ado, pour mieux se repérer.

##### **4.5 Comité d'embellissement**

Durant la première rencontre pour l'organisation de Metis 200, il y a eu certaines suggestions en lien avec le comité d'embellissement. Les détails à venir.

## **5. TRÉSORERIE**

### **5.1 Comptes fournisseurs.**

#### **RÉSOLUTION #18-01-10** **COMPTES FOURNISSEURS**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de décembre 2017 pour un montant de 175 656.11 \$ adopte la liste des comptes à payer de décembre 2017 pour un montant de 23 927.92 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes au montant de 23 927.92 \$.

## **6. ADMINISTRATION**

### **6.1 Avis de motion et présentation du projet de règlement – code d'éthique et de déontologie des élus de Métis-sur-Mer.**

#### **RÉSOLUTION #18-01-11** **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE MÉTIS-SUR-MER**

Mme la Conseillère Martine Bouchard donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de Métis-sur-Mer. Un projet de règlement est présenté séance tenante.

### **6.2 Nommer un conseiller pour siéger sur le CA de l'Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP).**

#### **RÉSOLUTION #18-01-12** **NOMMER UN CONSEILLER POUR SIÉGER SUR LE CA DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA POINTE DU PHARE DE MÉTIS-SUR-MER (ARPP)**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme June Smith n'est plus conseillère de la municipalité et qu'elle était sur le conseil de l'Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP);

**CONSIDÉRANT QU'**il serait souhaitable que la municipalité désigne à nouveau un membre du conseil municipal afin de faire partie du conseil de l'Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP);

#### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la ville de Métis-sur-Mer, sous toute réserve d'approbation de l'ARPP, nomme Mme la conseillère Martine Bouchard afin de siéger sur le conseil de l'Association des Résidents de la Pointe du Phare de Métis-sur-Mer (ARPP).

### **6.3 Dépôt des rapports de dépense des candidats lors des élections de novembre dernier.**

#### **RÉSOLUTION #18-01-13** **DÉPÔT DES RAPPORTS DE DÉPENSE DES CANDIDATS LORS DES ÉLECTIONS DE NOVEMBRE DERNIER**

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer confirme le dépôt des rapports de dépense des candidats lors des élections de novembre dernier par le directeur général.

### **6.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus.**

#### **RÉSOLUTION #18-01-14** **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer confirme le dépôt des déclarations pécuniaires des élus de la municipalité au trésorier.

## **7. TRAVAUX PUBLICS**

NIL

## **8. URBANISME**

NIL

## **9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

**9.1 Remercier l'Association des pompiers de Métis-sur-Mer pour l'achat de la boîte de fibre de verre pour le nouveau camion d'urgence.**

### **RÉSOLUTION #18-01-15**

### **REMERCIER L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE MÉTIS-SUR-MER POUR L'ACHAT DE LA BOÎTE DE FIBRE DE VERRE POUR LE NOUVEAU CAMION D'URGENCE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer remercie l'Association des pompiers de Métis-sur-Mer pour leur collaboration financière afin d'équiper le nouveau camion d'urgence d'une boîte de fibre de verre spécialement conçue pour le service d'urgence. La contribution est de l'ordre de plus de 12 000 \$.

## **10. LOISIRS ET CULTURE**

**10.1 Demande d'autorisation pour la tenue d'un événement cycliste.**

### **RÉSOLUTION #18-01-16**

### **DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT CYCLISTE**

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise la tenue d'un événement cycliste. Cet événement est appelé « Au tour des jeunes Desjardins Bas-St-Laurent » et permet à plus de 200 jeunes de 3e à 5e secondaire de parcourir à vélo la route reliant Saint-Pascal à Matane. Les cyclistes passeront dans notre municipalité le mardi 22 mai 2018.

**10.2 Municipalité alliée contre la violence conjugale.**

### **RÉSOLUTION #18-01-17**

### **MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**ATTENDU** que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer proclame la municipalité alliée contre la violence conjugale.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 19h55 et s'est terminée à 20h25. Il a été question du débordement du ruisseau Plourde, du déneigement des chemins et de l'évaluation de certaines propriétés riveraines du secteur Les Boules.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION #18-01-18** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 20h25.

---

Carolle-Anne Dubé, Mairesse

---

Stéphane Marcheterre,  
Directeur Général et secrétaire-trésorier